

Le 3 novembre 2023

Comité permanent du commerce international
131, rue Queen, sixième étage
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) ON K1A 0A6

Objet : Étude sur les effets du Projet de Règlementation sur les biocides au Canada sur la concurrence des produits étrangers en sol canadien

Chers et chères membres du Comité,

La FCEI représente 97 000 propriétaires de PME partout au pays et dans tous les secteurs de l'économie.

Nous vous écrivons pour partager les perspectives de nos membres au sujet du projet de Règlementation sur les biocides au Canada sur la concurrence des produits étrangers en sol canadien. Nos membres du Québec dans ce secteur nous disent que ce projet de réglementation nuira à leur capacité à demeurer concurrentiel face aux produits américains et pourrait mettre en péril leur viabilité.

Le projet de règlement en question prévoit, notamment, des frais réduits et un délai d'homologation plus court pour les produits étrangers. Cela pourrait profiter, selon nos membres, aux multinationales américaines au détriment des fabricants canadiens.

Santé Canada s'est engagé à mettre en place un cadre réglementaire unique pour les biocides (désinfectants et assainisseurs de surface). Sous ce cadre réglementaire, les produits canadiens feront l'objet de démarches administratives plus lourdes pour obtenir une homologation. Nos membres dans ce secteur craignent que la création d'une nouvelle catégorie de produits réglementés ralentisse le processus d'examen des dossiers, notamment celui des produits d'assainissement de surface.

Nous encourageons fortement les membres du Comité à recommander certains changements à ce projet de réglementation et à travailler avec l'industrie afin de trouver des solutions qui seront satisfaisantes pour les acteurs du milieu.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs,



Jasmin Guénette
Vice-président, Affaires nationales